



**Dossier unique d'instruction  
Insertion par l'Activité Economique - IAE  
Création d'une structure de l'IAE**

Conventionnement demandé au titre de :

AI

ACI

EI

ETTI

Nom de la structure porteuse :

Nom de l'atelier ou du chantier :

***Dépôt dossier***

**1 exemplaire papier signé  
accompagné des pièces**



*DIRECCTE - Unité Départementale de la Lozère  
Insertion par l'Activité Economique  
Immeuble le Saint Clair – Avenue du 11 novembre - 48000 MENDE*

**1 exemplaire mail**



[sylvie.orlhac@direccte.gouv.fr](mailto:sylvie.orlhac@direccte.gouv.fr) et  
[angelique.cardet-derouet@direccte.gouv.fr](mailto:angelique.cardet-derouet@direccte.gouv.fr)

**Date limite de dépôt**



**UD 48 reçu le:**

# SOMMAIRE

<b>PIECES A JOINDRE.....</b>	<b>3</b>
<b>PRESENTATION DE LA STRUCTURE .....</b>	<b>4</b>
<i>Renseignements concernant la structure.....</i>	<i>4</i>
<i>Activités de la structure.....</i>	<i>5</i>
<i>Territoire d'intervention.....</i>	<i>6</i>
<b>PROJET ECONOMIQUE ET COMMERCIAL.....</b>	<b>7</b>
<i>Etude de marché .....</i>	<i>7</i>
<b>PROJET D'INSERTION DE LA STRUCTURE.....</b>	<b>8</b>
<b>MOYENS MOBILISES PAR LA STRUCTURE.....</b>	<b>9</b>
<i>Moyens humains .....</i>	<i>9</i>
<i>Moyens matériels.....</i>	<i>10</i>
<b>ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL.....</b>	<b>11</b>
<i>Prévisionnel Synthétique - Projection sur une période de 12 mois d'activité.....</i>	<i>11</i>
<i>Formation des salariés permanents et bénévoles - Projection sur une période de 12 mois d'activité.....</i>	<i>12</i>
<i>Formation des salariés en insertion - Projection sur une période de 12 mois d'activité.....</i>	<i>12</i>
<b>PARTENARIATS - Etablis ou projection sur une période de 12 mois d'activité.....</b>	<b>13</b>
<b>BUDGET PREVISIONNEL .....</b>	<b>14</b>
<i>Montant global des recettes d'exploitation .....</i>	<i>14</i>
<i>Subventions et transferts de charges.....</i>	<i>15</i>
<i>Autres financements.....</i>	<i>16</i>
<i>Compte prévisionnel année N de l'activité conventionnée .....</i>	<i>17</i>
<i>Compte prévisionnel année N + 1 de l'activité conventionnée .....</i>	<i>18</i>
<i>Compte prévisionnel année N + 2 de l'activité conventionnée .....</i>	<i>19</i>
<b>DEMANDE DE FINANCEMENT.....</b>	<b>20</b>
<i>Demande d'aide aux postes .....</i>	<i>20</i>
<i>Demande de subvention du Fonds Départemental d'Insertion - FDI.....</i>	<i>20</i>
<b>Attestation sur l'Honneur .....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 1 - Attestation de délégation de signature du (de la) représentant(e) légal (e).....</b>	<b>22</b>
<i>Pour Information.....</i>	<i>23</i>
<b>ANNEXE 2 - Fonds Département d'Insertion – FDI.....</b>	<b>23</b>
<i>Pour Information.....</i>	<i>24</i>
<b>ANNEXE 3 - Agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale .....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE 4 - Charte Qualité Atelier et Chantier d'Insertion.....</b>	<b>25</b>

# PIECES A JOINDRE

## Pour les sociétés

- ❑ Statuts signés
- ❑ Extrait Kbis ou inscription répertoire des métiers
- ❑ Extrait du répertoire des entreprises de l'INSEE (n° SIRET et code NAF)
- ❑ Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, les effectifs, la dernière liasse fiscale pour les entreprises existantes
- ❑ Pour les ETTI, copie de la déclaration préalable d'activité de l'entreprise de travail temporaire et attestation de garantie mentionnée à l'article L 1251-49 du code du travail. Ces documents peuvent être envoyés après signature de la convention en cas de création d'entreprise ou d'établissement. S'ils ne sont pas fournis au moment de l'instruction, la demande précise le territoire sur lequel l'entreprise envisage de développer ses activités

## Pour les associations

- ❑ Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture
- ❑ Statuts, liste des membres du conseil d'administration et du bureau avec l'indication de leur situation professionnelle
- ❑ Des informations relatives aux ressources propres (montant des cotisations, nombre de cotisants, rémunération des services rendus ...)
- ❑ Si pas assujetti à la TVA fournir l'attestation de non assujettissement à la TVA

## Pour les ACI portés par des collectivités locales

- ❑ Délibération autorisant la création de l'ACI

## Pour tout type de structure

- ❑ Dernière Liasse fiscale si activité existante avant demande de conventionnement
- ❑ Attestation sur l'honneur de la régularité sociale et fiscale (annexe 2)
- ❑ Fiches de poste des salariés en insertion
- ❑ Fiche de poste et CV des personnes sur les fonctions suivantes :
  - ✓ Directeur/responsable de la structure
  - ✓ Encadrant technique
  - ✓ Conseiller en insertion professionnelle
- ❑ RIB

***Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire (annexe 1)***

## **Rappel**

toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal

# PRESENTATION DE LA STRUCTURE

## Renseignements concernant la structure

### Nom de la structure :

Enseigne ou nom Atelier ou chantier :

### Date de démarrage envisagée :

Forme juridique :

N° et Intitulé Convention collective appliquée :

Numéro SIRET :

Code NAF :

N° de récépissé en Préfecture :

### Adresse du siège social :

Tel :

Fax :

Courriel :

### Adresse du lieu de l'activité si différent siège social

Tel :

Fax :

Courriel :

### Identification du responsable de la structure (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

### Identification du directeur de la structure :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

### Identification du ou des chargé(s) d'insertion:

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

### MEDECINE DU TRAVAIL :

### OPCO :

### Agence Pôle Emploi :

### Nom Référent Pôle Emploi :

### Votre structure dispose-t-elle d'agrément(s) administratifs(s) donnés par la Préfecture?

Si oui précisez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

### Votre structure est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui

non

### Votre structure a-t-elle l'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)?

oui

non

### Votre structure dispose-t-elle d'un Commissaire aux comptes ?

oui

non

### Adhérez-vous à un réseau ?

oui

non

Si oui lequel (s) ?

### Votre structure est-elle assujettie à la TVA ?

oui

non

## Activités de la structure

- Quelles sont les activités de la SIAE (exemple : entretien d'un lieu, activités du bâtiment, recyclage des déchets...)?
- Ces activités ont-elles des spécificités particulièrement adaptées aux publics en insertion et à leurs besoins ? si oui les quelles ?
- Intitulé des postes des salariés en insertion :
- Avez-vous un client / donneur d'ordre qui représente plus de 50 % de votre chiffre d'affaire ?  
 oui  non
- Préciser le nombre de clients / donneurs d'ordre qui représentent plus de 25 % de votre chiffre d'affaire :  
 aucun  un  deux  trois

Les axes de développement que vous envisagez dans l'avenir :

## Territoire d'intervention

Préciser :

- le territoire sur lequel la structure intervient
- le territoire où résident les salariés en insertion

La SIAE est-elle dans un territoire couvert par :

- une maison de l'emploi
- par un PLIE
- Quartier prioritaire politique de la ville

Est-elle située en milieu rural ?

si oui, est-elle en ZRR – Zone de Revitalisation Rurale,

Avez-vous des salariés habitant en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville - QPV ?

Si oui préciser le nombre :

Organisation des antennes (obligatoire pour les AI et les ETTI) :

Siège et Antennes	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture

# PROJET ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

## *Etude de marché*

Présentez : le marché, la politique commerciale, les moyens de production, l'organisation du modèle économique ...

# PROJET D'INSERTION DE LA STRUCTURE

*Motivation de la création de la Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), contexte.*

*Rôles et descriptifs des actions menées par le conseiller d'insertion professionnel, l'encadrant technique et les permanents : accueil, embauches, organisation du suivi des salariés en insertion ...*

*Actions d'accompagnement détaillées à compléter page 11*

*Formations des salariés permanents et des salariés en insertion détaillées à compléter page 12*

*Partenariats détaillés à compléter page 13*

**Informations complémentaires à apporter au projet d'insertion pour :**

**ACI : prévoir** la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique (composition, rythme...)



Tous les indicateurs complétés dans ce dossier seront abordés lors du dialogue de gestion de votre structure avec l'Unité Départementale de la Lozère de la Direccte Occitanie.

## MOYENS MOBILISES PAR LA STRUCTURE

### Moyens humains

#### 1 - Tableau du personnel encadrant permanent (hors bénévole et salariés en insertion)

Pour les structures ayant des conventions sur d'autres départements ne prendre en compte que les salariés de la Lozère

Précisez le type de contrat (CDI, CDD, professionnalisation, contrat aidé...) et la (les) date(s) d'embauche(s) prévue(s)

Période de 12 mois d'activité	Fonctions	type de contrat	Effectifs	Temps de travail mensuel en heures	ETP
<b>Gestion – Administration</b> <i>Noms et prénoms :</i>					
<b>Nombre total de personnes</b>			0,00		0,00
<b>Accompagnement social, professionnel et formation</b> <i>Noms et prénoms :</i>					
<b>Nombre total de personnes</b>			0,00		0,00
<b>Encadrement technique et ouvrier de production</b> <i>Noms et prénoms :</i>					
<b>Nombre total de personnes</b>			0,00		0,00
<b>Total salariés permanents</b>			0,00		0,00

Montant des 3 plus hautes rémunérations (non nominatives) du personnel permanent

Montant brut mensuel	Durée du travail correspondant

## 2 - Valorisation du bénévolat (pour les associations non assujetties à l'impôt sur les sociétés), ETP par fonction

Période de 12 mois d'activité		
Nombre	Fonction	ETP

## Moyens matériels

### 1 – Les Locaux

	Nombre	Surface (m <sup>2</sup> )	Modalité d'occupation		
			Propriétaire	Locataire	Mise à disposition gracieuse
Bureaux					
Salle de formation					
Atelier de production					
Espace de vente					
Salle de réunion					

### 2 - Les autres matériels

Décrivez les autres moyens matériels que votre structure utilise dans le cadre de ses activités conventionnées au titre de l'IAE (véhicules, machine utile à la production, autres équipements...). Précisez l'état de vétusté et les éventuels projets de renouvellement ou d'achat de nouveaux équipements :

# ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

## Prévisionnel Synthétique - Projection sur une période de 12 mois d'activité

Type d'action	Nombre de salariés	Nombre d'actions envisagées	Description des principales actions à mener (dispositifs mis en œuvre, organismes sollicités ...)
Actions d'accompagnement visant à faciliter l' <b>accès à la santé</b>			
Actions d'accompagnement relevant du <b>logement</b>			
Actions d'accompagnement visant à <b>résoudre les freins à la mobilité</b>			
Actions d'accompagnement destinées à l' <b>apprentissage de l'autonomie</b>			
Actions de <b>mobilisation pour l'emploi</b>			
Actions liées à la réalisation du projet et à l'accompagnement au <b>retour à l'emploi</b> (CV, lettre motivation, consultation offre emploi Pôle Emploi,...)			
Actions permettant l'accès à la <b>formation</b>			
Actions d'accompagnement relatives au <b>développement personnel</b> (loisirs, culture ...)			
Actions d'accompagnement relevant d' <b>autres problématiques</b> (préciser)			

## Formation des salariés permanents et bénévoles - Projection sur une période de 12 mois d'activité

Fonction des salariés	Nombre de salariés	Intitulé de la formation	Nb d'heures	Organisme de formation	Coût	Financeurs
<b>TOTAL</b>						

## Formation des salariés en insertion - Projection sur une période de 12 mois d'activité

Intitulé de la formation	Nb Salariés	Nb d'heures	- Organisme de formation ou en interne - intitulé de la formation	Coût	Financeurs
<b>Mobilisation pour l'emploi</b> (information sur les métiers et les secteurs en tension, visites d'entreprises, ...)					
<b>Réalisation du projet et accompagnements au retour à l'emploi</b>					
<b>Acquisition savoir faire et savoir être autour du travail</b>					
<b>Adaptation au poste de travail</b> (hygiène, sécurité, réglementation du travail, ...)					
<b>Evaluation des capacités professionnelles</b> (période d'immersion, plateforme vocationnelle et atelier décider de se former Pôle Emploi, ...)					
<b>Formations qualifiantes, diplômantes, VAE</b>					
<b>Autres</b>					
<b>TOTAL</b>					

## PARTENARIATS - Etablis ou projection sur une période de 12 mois d'activité

Préciser les liens et partenariats (hors UD 48) en fonction des finalités poursuivies :

<b>Avant l'embauche ou l'entrée dans la SIAE :</b>	
Au regard de la fonction d'insertion au profit des bénéficiaires	
Pour faire connaître l'offre d'insertion aux prescripteurs	
Pour le recrutement	
Pour l'accueil et l'intégration	
<b>Pendant le contrat ou durant la période :</b>	
Pour la résolution des problématiques sociales	
Pour évaluer les compétences	
Pour valoriser (valider) les compétences	
Pour élaborer et mettre en place les plans de formation	
Pour l'accompagnement professionnel	
Pour préparer la sortie	
<b>Au regard de la fonction économique :</b>	
Pour maintenir et/ou développer le volume d'activité de la structure	
Pour valoriser la fonction d'utilité sociale des activités développées	
Pour favoriser l'ancrage territorial de la structure	
Contribution au développement durable	

# BUDGET PREVISIONNEL

## Montant global des recettes d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION	Année N	N+1	N+2
<b>Chiffre d'Affaires détaillé</b>			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Cotisation Adhérents			
Autre			
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

## Subventions et transferts de charges

	Autre	précisez		
<b>Collectivités Territoriales</b>				
	Région	Jeunes		
		Autre (hors emplois associatifs)		
	Département	Aide aux postes		
		Encadrement technique		
		Autres		
	Communes			
	Communauté de communes, EPCI	préciser		
	Autre	précisez		
<b>PLIE</b>				
<b>Fonds Européen</b>				
<b>Autres financeurs</b>				
	CAF			
	Caisse d'Epargne PELS			
	Fondations	précisez		
	Autres	précisez		
<b>TOTAL</b>			<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
			<b>0 €</b>	

## Autres financements

	Année N	N+1	N+2
Prêts bancaires			
CREDIT BAIL			
Fonds de Garantie pour les structures de l'Insertion par l'Economie (France Active)			
Autres			

## Mises à disposition à Titre gratuit

- Personnel
- Matériel
- locaux



# Compte prévisionnel **année N** de l'activité conventionnée

CHARGES		PRODUITS		
<b>60</b>	<b>Achats</b>	0 €	<b>70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	0 €
601	Achats de matière première			
602	Achats stockés			
604	Prestations de services			
605	Achat matériel			
606	Achats fournitures non stockées			
607	Achats de marchandises			
<b>61</b>	<b>Charges externes</b>	0 €	<b>71 – Productions stockées</b>	
611	Sous-traitance générale		<b>72 – Productions immobilisées</b>	
612	Crédit-bail		<b>74 - Subventions</b>	0 €
613	Locations immobilières		Ville de *	
613	Locations mobilières			
614	Charges locatives			
615	Entretien réparations			
616	Primes d'assurances		Communauté de Communes de*	
617	Etudes et recherches			
618	Documentation générale et colloques			
<b>62</b>	<b>Autres charges externes</b>	0 €		
621	Personnel extérieur à l'entreprise		Conseil Départemental*	
622	Honoraires			
	Presta. formation/tutorat personnel insertion			
	Prestataire action hors formation/tutorat		Conseil Régional*	
623	Publications			
624	Transports et déplacement			
625	Voyages, missions et réceptions			
626	Frais de télécom et postaux			
627	Service bancaire		Etat*	
628	Divers			
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes sur salaires</b>	0 €		
631	Taxes sur salaires			
633	Vers. Formation, transport, construction		Opérateur unique	
			PLIE	
635	Impôts directs, indirects et droits		POLITIQUE DE LA VILLE	
<b>64</b>	<b>Salaires et charges</b>	0 €	FSE	
	Gestion administration **			
	Accompagnement social-emploi-formation			
	Encadrement technique			
	Personnel insertion		AUTRES	
	Autres personnel hors activité insertion			
	Autres frais pour le personnel en insertion			
	Autres charges sociales : Médecine du travail			
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante</b>		<b>75</b>	<b>Produits de gestion courante</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>		<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>		<b>78</b>	<b>Reprises sur amort. et provisions</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions</b>		<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>
<b>69</b>	<b>Impôt sur société ***</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>0 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	
<b>Emplois des contributions volontaires</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature, alimentaires, vestimentaires			Bénévolat	
Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)			Prestations en nature	
Prestations			Dons en nature	
Personnel bénévole				
<b>Excédent</b>		<b>0 €</b>	<b>Déficit</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>TOTAL</b>	

\* Préciser le nom de la collectivité et la nature

- accompagnement socioprofessionnel  
- aides au projet (dont FDI)

des subventions parmi les suivantes :

- aides aux postes  
- autres (à préciser)

- formation  
- contrats aidés

\*\* Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la rémunération des dirigeants non salariés

\*\*\* Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la participation des salariés aux résultats

# Compte prévisionnel année N + 1 de l'activité conventionnée

CHARGES			PRODUITS		
<b>60</b>	<b>Achats</b>	0 €	<b>70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>		0 €
601	Achats de matière première				
602	Achats stockés				
604	Prestations de services				
605	Achat matériel				
606	Achats fournitures non stockées				
607	Achats de marchandises				
<b>61</b>	<b>Charges externes</b>	0 €	<b>71 – Productions stockées</b>		
611	Sous-traitance générale		<b>72 – Productions immobilisées</b>		
612	Crédit-bail		<b>74 - Subventions</b>		0 €
613	Locations immobilières		Ville de *		
613	Locations mobilières				
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations				
616	Primes d'assurances		Communauté de Communes *		
617	Etudes et recherches				
618	Documentation générale et colloques				
<b>62</b>	<b>Autres charges externes</b>	0 €	Conseil Départemental*		
621	Personnel extérieur à l'entreprise				
622	Honoraires				
	Presta. formation/tutorat personnel insertion				
	Prestataire action hors formation/tutorat		Conseil Régional*		
623	Publications				
624	Transports et déplacement				
625	Voyages, missions et réceptions				
626	Frais de télécom et postaux		Etat*		
627	Service bancaire				
628	Divers				
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes sur salaires</b>	0 €	Opérateur unique PLIE		
631	Taxes sur salaires				
633	Vers. Formation, transport, construction		POLITIQUE DE LA VILLE		
635	Impôts directs, indirects et droits				
<b>64</b>	<b>Salaires et charges</b>	0 €	FSE		
	Gestion administration **		AUTRES		
	Accompagnement social-emploi-formation				
	Encadrement technique				
	Personnel insertion				
	Autres personnel hors activité insertion				
	Autres frais pour le personnel en insertion				
	Autres charges sociales : Médecine du travail				
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante</b>		<b>75</b>	<b>Produits de gestion courante</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>		<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>		<b>78</b>	<b>Reprises sur amort. et provisions</b>	
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions</b>		<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	
<b>69</b>	<b>Impôt sur société ***</b>				
<b>TOTAL CHARGES</b>		0 €	<b>TOTAL PRODUITS</b>		0 €
<b>Emplois des contributions volontaires</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature, alimentaires, vestimentaires			Bénévolat		
Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)			Prestations en nature		
Prestations			Dons en nature		
Personnel bénévole					
<b>Excédent</b>		0 €	<b>Déficit</b>		0 €
<b>TOTAL</b>		0 €	<b>TOTAL</b>		0 €

\* Préciser le nom de la collectivité et la nature

des subventions parmi les suivantes :

- accompagnement socioprofessionnel  
- aides au projet (dont FDI)

- aides aux postes  
- autres (à préciser)

- formation  
- contrats aidés

\*\* Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la rémunération des dirigeants non salariés

\*\*\* Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la participation des salariés aux résultats

# Compte prévisionnel *année N + 2* de l'activité conventionnée

CHARGES			PRODUITS			
<b>60</b>	<b>Achats</b>	0 €	<b>70</b>	<b>Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	0 €	
601	Achats de matière première					
602	Achats stockés					
604	Prestations de services					
605	Achat matériel					
606	Achats fournitures non stockées					
607	Achats de marchandises					
<b>61</b>	<b>Charges externes</b>	0 €	<b>71</b>	<b>Productions stockées</b>		
611	Sous-traitance générale		<b>72</b>	<b>Productions immobilisées</b>		
612	Crédit-bail		<b>74</b>	<b>Subventions</b>	0 €	
613	Locations immobilières		Ville de *			
613	Locations mobilières					
614	Charges locatives					
615	Entretien réparations					
616	Primes d'assurances		Communauté de Communes de*			
617	Etudes et recherches					
618	Documentation générale et colloques					
<b>62</b>	<b>Autres charges externes</b>	0 €		Conseil Départemental		
621	Personnel extérieur à l'entreprise					
622	Honoraires					
	Presta. formation/tutorat personnel insertion					
	Prestataire action hors formation/tutorat					
623	Publications		Conseil Régional*			
624	Transports et déplacement					
625	Voyages, missions et réceptions					
626	Frais de télécom et postaux					
627	Service bancaire		Etat*			
628	Divers					
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes sur salaires</b>	0 €	Opérateur unique			
631	Taxes sur salaires		PLIE			
633	Vers. Formation, transport, construction		POLITIQUE DE LA VILLE			
635	Impôts directs, indirects et droits		FSE			
<b>64</b>	<b>Salaires et charges</b>	0 €	AUTRES			
	Gestion administration **					
	Accompagnement social-emploi-formation					
	Encadrement technique					
	Personnel insertion					
	Autres personnel hors activité insertion					
	Autres frais pour le personnel en insertion					
	Autres charges sociales : Médecine du travail					
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante</b>		<b>75</b>	<b>Produits de gestion courante</b>		
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>		<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>		<b>78</b>	<b>Reprises sur amort. et provisions</b>		
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions</b>		<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>		
<b>69</b>	<b>Impôt sur société ***</b>					
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>TOTAL PRODUITS</b>			
0 €			0 €			
<b>Emplois des contributions volontaires</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>			
Secours en nature, alimentaires, vestimentaires			Bénévolat			
Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)			Prestations en nature			
Prestations			Dons en nature			
Personnel bénévole						
<b>Excédent</b>			<b>Déficit</b>			
0 €			0 €			
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>			
0 €			0 €			

\* Préciser le nom de la collectivité et la nature

des subventions parmi les suivantes :

- accompagnement socioprofessionnel
- aides au projet (dont FDI)

- aides aux postes
- autres (à préciser)

- formation
- contrats aidés

\*\* Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la rémunération des dirigeants non salariés

\*\*\* Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la participation des salariés aux résultats

# DEMANDE DE FINANCEMENT

## Demande d'aide aux postes

	Année N			N+1			N+2		
	Nombre de postes en ETP	Aide par poste	Total subvention	Nombre de postes en ETP	Aide par poste	Total subvention	Nombre de postes en ETP	Aide par poste	Total subvention
EI		10 646 €	0 €		10 646 €	0 €		10 646 €	0 €
ACI		20 441 €	0 €		20 441 €	0 €		20 441 €	0 €
AI		1 383 €	0 €		1 383 €	0 €		1 383 €	0 €
ETTI		4 299 €	0 €		4 299 €	0 €		4 299 €	0 €

### Intitulé des postes

EI	
ACI	

## Demande de subvention du Fonds Départemental d'Insertion - FDI

Envisagez-vous de formuler une demande de FDI ?

oui

non

Montant de la subvention demandée à l'Etat

€

### Nature de l'action envisagée :

Aide au conseil ou Etude de faisabilité

Aide au Démarrage d'une structure nouvelle

*Si vous sollicitez une aide du FDI :*

*- remplir le dossier spécifique présentant le projet (à demander auprès de l'UD 48)*

# Attestation sur l'Honneur

**Cette attestation doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.**

**Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association " \_\_\_\_\_ "

- certifie que l'association ou l'entreprise est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- certifie demander une subvention de \_\_\_\_\_ €

Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature et cachet

**Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.**

**En cas de manquement au règlement des cotisations URSSAF, la structure sera déconventionnée sans délais.**

**Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.**

# ANNEXE 1 - Attestation de délégation de signature du (de la) représentant(e) légal(e)

**A compléter si le ou la représentant(e) légal(e) de l'organisme souhaite déléguer sa signature pour tous les documents relatifs à l'insertion par l'activité économique (IAE).**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (nom, prénom et qualité du ou de la représentant(e) légal(e), de \_\_\_\_\_ (nom de l'organisme bénéficiaire qui sollicite une aide de l'IAE, désigné dans le présent dossier), ayant qualité pour l'engager juridiquement, atteste que délégation de signature est donnée à \_\_\_\_\_ (nom, prénom et qualité du délégataire), à l'effet de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération décrite dans la présente demande de subvention, à son suivi administratif et financier et tout document sollicité par les instances habilitées au suivi, à l'évaluation et au contrôle des aides de l'IAE.

Les documents signés en application de la présente délégation de signature, comporteront la mention « pour le (ou la) représentant (e) légal(e) et par délégation ».

Je m'engage à faire connaître toute limitation apportée à cette délégation de signature.

Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature et cachet

# Pour Information

## ANNEXE 2 - Fonds Département d'Insertion – FDI

[Articles R. 5132-44 à 47 du code du travail](#)

[Circulaire DGEFP n°2005-28 du 28 juillet 2005](#)

### **STRUCTURES BENEFICIAIRES :**

Les entreprises d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'insertion, les associations intermédiaires, les ateliers et chantiers d'insertion.

### **OBJECTIFS :**

Intervenir dans le cadre de la création

### **AIDES ACCORDEES PAR L'ETAT**

- aide au démarrage

Pour soutenir la création de nouvelles structures, en complémentarité avec les outils d'intervention de droit commun de l'Etat (outils d'aide et d'appui à la création d'entreprise, DLA...). Il appartient à l'Etat de définir l'assiette de calcul de l'aide.

- aide au conseil

Dans la perspective de création d'une SIAE cette aide a pour objet d'identifier et d'établir un projet économique, financier et social réaliste.

**Limitées à 70% du montant des études dans la limite de 15 000 € TTC par opération** peuvent être articulées avec les aides des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA).

### **CONDITIONS DE VERSEMENT DE L'AIDE**

La structure qui sollicite du FDI doit déposer une demande de conventionnement auprès de la DIRECCTE qui évalue la qualité du projet présenté par la structure. La demande est soumise à l'avis du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE). Le montant est déterminé par le préfet de département en fonction du projet, des crédits disponibles et de l'avis du CDIAE. L'attribution du FDI fait l'objet d'une convention entre l'Etat, l'organisme, qui mentionnent la nature, la durée et l'objet de l'action financée.

L'aide est versée par l'Agence de services et de paiement (ASP) en deux fois : une avance de 40% du montant total de l'aide dès la signature de la convention et le solde au vu du bilan de la réalisation des actions approuvé par l'Etat.

# Pour Information

## ANNEXE 3 - Agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

[Article L3332-17-1](#)

[LOI n°2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 11](#)

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique bénéficient de plein droit de l'agrément ESUS.

L'intérêt pour une SIAE à être reconnue ESUS réside dans le fait que cela lui permet d'avoir accès aux fonds solidaires des sociétés spécialisées dans l'épargne salariale.

### ***Dossier de 1ère demande d'agrément***

Le dossier se compose de :

- une copie des statuts en vigueur
- une copie de la convention «Insertion par l'Activité Economique» en cours de validité
- une attestation du dirigeant certifiant que les titres de capital de l'entreprise, lorsqu'ils existent, ne sont pas admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers, français ou étranger, dont le fonctionnement est assuré par une entreprise de marché ou un prestataire de services d'investissement ou tout autre organisme similaire étranger

### ***Demande de renouvellement d'agrément***

La demande est accompagnée d'un dossier contenant la mise à jour des documents déposés lors de la demande précédente.

### ***Dossier à adresser en 3 exemplaires à :***

DIRECCTE - UD 48  
Service Accès et Développement de l'Emploi  
Immeuble le Saint Clair  
Avenue du 11 Novembre  
48000 MENDE



## ANNEXE 4 - Charte Qualité Atelier et Chantier d'Insertion

### **La charte précise les conditions et les modalités de versement de l'aide de l'Etat aux ACI pour 2020**

Nom de la structure porteuse :

Nom du chantier ou atelier :

Adresse :

Tél :

Fax :

Courriel :

Nom du responsable de l'ACI :

### **I - LES CONDITIONS**

#### **I-1 – Mixité du public**

L'expérience a montré que sur un chantier d'insertion, la mixité homme/femme, bénéficiaires de minima sociaux, CLD, jeunes, a toujours été la clé d'un équilibre mais également la clé de la réussite en matière de sorties positives.

#### **I – 2 – Qualité de l'accompagnement socioprofessionnelle et technique**

Les accompagnants socioprofessionnels et techniques doivent être des salariés permanents en contrats non aidés (hors CIE). Ils doivent avoir les compétences, la formation et/ou l'expérience et les diplômes (ou être en phase de formation) pour exercer leur métier (joindre C.V., fiche de poste et contrat des encadrants techniques et socioprofessionnels).

Ils doivent être en capacité de mettre en œuvre les outils de suivi et les faire évoluer. Ils doivent être en mesure de réaliser un 1<sup>er</sup> diagnostic sur la situation administrative, la situation socioprofessionnelle, aider les salariés en insertion dans l'élaboration d'un projet professionnel débouchant sur un emploi stable et durable en actionnant les partenariats évoqués dans les paragraphes suivants.

L'accompagnement technique doit couvrir entièrement le temps de présence des salariés en insertion et pouvoir dégager des plages horaires pour la coordination avec les autres intervenants.

**Préconisation d'1 ETP d'encadrant technique pour 8 ETP en insertion.**

**L'accompagnant socioprofessionnel doit être présent sur le chantier 1 jour/semaine à minima pour 8 ETP.**

Il rencontrera une fois par mois chaque salarié pour faire le bilan des actions menées et évaluer la progression du parcours. Cet entretien peut être réalisé avec l'encadrant technique, le référent professionnel du Conseil Départemental et/ou le référent Pôle Emploi s'il y a lieu.

Une complémentarité et une coordination étroite doivent être organisées entre référents et encadrants.

L'accompagnement doit être individualisé (entretiens individuels et/ou collectifs lorsque le thème le permet).

L'accompagnement se fait principalement sur le lieu de travail et/ou sur un lieu proche du lieu de travail (salle mise à disposition sur la commune) ; cependant, une progression dans le parcours du salarié en insertion doit permettre de délocaliser les entretiens pour préparer à la mobilité, pour accéder à une documentation ou des outils spécifiques.

### **I – 3 – Le Partenariat**

Un partenariat actif doit être développé sur les différents objectifs recensés : la levée des freins socio-professionnels, l'orientation professionnelle, l'élaboration d'un parcours, les relais en cas de réorientation, les sorties emploi ou formation professionnelle qualifiante ou diplômante

*Partenariat en particulier avec :*

❖ Pôle Emploi :

Pour permettre aux salariés de bénéficier des prestations de Pôle Emploi et aux conseillers en insertion professionnelle des structures de participer aux CTA (Comités Techniques d'animation de Pôle Emploi) pour développer les parcours d'insertion (évaluation des capacités et compétences en recourant le plus possible aux prestations Pôle Emploi)

❖ Les structures partenaires de l'IAE (autres SIAE) :

Afin de permettre une progression dans le parcours des salariés de l'IAE et les préparer à une sortie emploi

❖ Les partenaires institutionnels :

Pour avoir un suivi cohérent avec les référents du Conseil Départemental ...s'il y a lieu

❖ Les branches professionnelles et les entreprises locales :

- Entretenir des liens particuliers avec les entreprises locales pouvant servir de débouché vers l'emploi.
- Se rapprocher de toutes les branches professionnelles et des GEIQ.  
(En particulier les branches professionnelles dont les métiers sont en tension, offres non pourvues dans le BTP, le service aux particuliers, la logistique ...)
- Proposer aux entreprises des périodes de mise en situation en milieu professionnel

### **I – 4 – Appréciation des résultats de l'insertion**

**Le taux de retour à l'emploi à la sortie de l'ACI prévu dans la circulaire est de :**

- 25 % sorties emploi durable
- 60 % sorties dynamiques

**Rappel :**

**Sorties emploi durable :** CDI, CDD + de 6 mois, Intégration fonction publique, création d'entreprise

+ Sorties emploi de transition : CDD - de 6 mois, contrats aidés secteur marchand et non-marchand

+ Sorties positives : embauche dans une autre SIAE, entrée en formation, autre sortie reconnu positive, prise droit à la retraite

**= Sorties Dynamiques**

### **1 – 5 – Comité de Pilotage et Technique**

Le calendrier du (des) comité(s) de pilotage et du (des) comité(s) technique(s) prévu(s) doivent être respectés ainsi que leur composition conformément aux propositions établies dans le dossier de demande de renouvellement (ou de la 1<sup>ère</sup> demande de conventionnement).

Les comités techniques se dérouleront sur la même ½ journée ou séparés du comité de pilotage.

## II - Le FINANCEMENT

❖ Montant Socle = Les aides au poste

Montant pour un ETP :

20 441 €\*

\*Se référer à l'arrêté en vigueur déterminant les montants de l'aide au poste

❖ Modulation :

Niveaux de modulation de 0 % à 10 %

3 critères :	- situation des publics à l'entrée	35 %
	- efforts d'insertion	40 %
	- résultats en termes d'insertion	25 %

Sur la base du classement régional des moyennes des SIAE

## III – L’EVALUATION :

L'évaluation sera effectuée par l'Etat (DIRECCTE - UD 48) lors du dialogue de gestion annuel.

(Cf : articles 8, 9, 11 et 12 de la convention signée entre l'Etat et les structures autorisées à mettre en œuvre les ateliers et chantiers d'insertion)

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

La présente Charte Qualité est lue et approuvée par la structure porteuse de l'ACI :

Structure porteuse

(tampon, signature, nom et qualité du signataire)